



Burelle SA

1, rue François 1<sup>er</sup>

75008 Paris

Tél. 01 40 87 65 00

Fax 01 40 87 96 80

**RECOMMANDATIONS AFEP-MEDEF DU 6 OCTOBRE 2008 SUR LES**

**REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX**

Lors de sa réunion du 19 décembre 2008, le Conseil d'Administration de Burelle SA a pris connaissance des recommandations AFEP – MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Le Conseil d'Administration considère que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de Burelle SA.

En conséquence, en application de la loi du 3 juillet 2008, le code AFEP – MEDEF est celui auquel se réfère Burelle SA pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L.225-37 du code de commerce à compter de l'exercice 2008.